

Dissertation (10 points)

Sujet : La gestion du patrimoine en France : enjeux, acteurs, tensions

Les termes de l'intitulé sont analysés afin de comprendre le sujet...

- « gestion » : protection et mise en valeur
- « patrimoine » : biens matériels ou immatériels, individuels ou collectifs, qui sont transmis et/ou conservés afin de garder les traces du passé, d'une identité, d'une mémoire ou d'une histoire
- « en France » : le cadre spatial de l'étude
- « enjeux » : de différentes natures (culturelle, politique, économique), à différentes échelles (nationale, internationale)
- « acteurs » : publics/privés, à plusieurs échelles
- « tensions » : difficultés financières, concurrences et intérêts divergents des acteurs.

... et dégager la problématique :

Quels sont les axes et les évolutions de la politique patrimoniale en France ?

I. Le patrimoine, une passion française

1. Un enjeu national depuis la Révolution française

- Enjeu culturel
 - conserver les traces du passé comme bien collectif
Illustration : patrimonialisation du château de Versailles
 - protéger et donner à voir : création des musées
Illustration : le Louvre en 1793
- Enjeu politique
 - construction de la mémoire nationale
Illustration : musée de l'Histoire de France à Versailles sous la monarchie de Juillet
 - lieux du pouvoir
Illustration : salle du Congrès à Versailles
 - représentation du pouvoir
Illustration : bal en l'honneur de la reine Victoria sous Napoléon III à Versailles en 1855
- Enjeu économique
 - le patrimoine participe de la richesse touristique française
 - revivification de régions en crise
Illustration : bassin minier, élément de reconversion économique

2. Un élargissement progressif du patrimoine

- inventaire général de 1964 : « petit patrimoine »
- patrimoine naturel, industriel ou culturel
Illustrations : bassin minier, repas gastronomique des Français

3. Un instrument du soft power

- la promotion de la culture et du patrimoine est un instrument de l'influence culturelle française
- les hauts lieux de l'histoire de France servent de cadre aux rencontres diplomatiques

Illustration : le sommet du G7 au château de Versailles en 1982

- la diplomatie culinaire

Illustration : le repas gastronomique des Français inscrit au patrimoine mondial de l'Unesco depuis 2010

II. Des acteurs à différentes échelles

1. Un acteur international majeur : l'Unesco

- Unesco : patrimoine mondial de l'humanité (1972)
- la France compte 45 biens inscrits au patrimoine mondial : 39 biens culturels, 5 biens naturels, un bien mixte et un élément culturel immatériel

2. Une politique patrimoniale ambitieuse de l'État

- Politique longtemps centralisée : monarques successifs, puis V^e République : création du ministère de la Culture (1958) qui prend la direction du Patrimoine

Illustration : Malraux (inventaire général, quartiers préservés), Lang (Journées du patrimoine)

- Décentralisation et action des collectivités territoriales pour une mise en valeur du patrimoine de proximité

Illustration : Mission Bassin minier financée en partie par la région Hauts-de-France

3. Des acteurs privés plus nombreux

- Recherche de nouvelles sources de financement : appel au mécénat des entreprises ou des individus

Illustration : château de Versailles

- Actions associatives et citoyennes : multiplication des organisations de défense du patrimoine, associations de riverains, etc.

Illustration : Paris

III. Une réalité complexe

1. Gérer un patrimoine qui s'élargit

- Inflation patrimoniale : le « tout patrimoine » entraîne des besoins budgétaires croissants ; baisse chronique du budget consacré à la protection du patrimoine

- Recherche de nouveaux financements

Illustration : mécénat, loto du patrimoine depuis 2018

2. Des tensions entre intérêts divergents

Mise en valeur et protection peuvent être antagonistes avec les opérations de rénovation

Illustration : à Paris, destruction des Halles, projets de tours, rénovation de la Samaritaine, débats autour de la reconstruction de Notre-Dame

3. Les aléas liés du tourisme de masse

- Muséification

Illustration : Paris

- Fragilisation de certains espaces

Illustration : Mont-Saint-Michel

Étude de documents (10 points)

Consigne

Présentez les documents. En quoi témoignent-ils du développement des guerres irrégulières au début du XXI^e siècle ? Expliquez pourquoi ces dernières remettent en cause la théorie clausewitzienne de la guerre.

Présentation des documents

Contexte

Le 13 novembre 2015, trois commandos terroristes se réclamant de Daech, organisation terroriste sunnite apparue en 2006 en Irak, sèment la mort à Paris : attentat-suicide au stade de France, mitraillage de terrasses de café, prise d'otages et exécutions dans la salle de concert du Bataclan. Au total, les attentats font 128 morts et des centaines de victimes. Trois ans plus tôt, un autre terroriste, Mohammed Merah, prétendant agir au nom d'Al-Qaïda, organisation créée en Afghanistan en 1987, avait assassiné un militaire et des membres d'une école juive à Toulouse. Ces actes sont caractéristiques de nouvelles formes de conflictualité qui se développent depuis les attentats d'Al-Qaïda du 11 septembre 2001 contre les États-Unis. Le terrorisme de masse, déterritorialisé et médiatisé, est l'instrument privilégié des groupes djihadistes qui essaient partout dans le monde et déstabilisent les sociétés occidentales. Il est l'une des manifestations des guerres irrégulières mettant aux prises non plus des États, mais des combattants non étatiques et des civils.

Identification des documents

- **Doc. 1** : Une du quotidien français *Le Monde*, datée du 15 novembre 2015, deux jours après les attaques. Le titre principal, « La terreur à Paris », souligne le caractère dramatique des attentats.
- **Doc. 2** : discours officiel prononcé le 27 novembre 2015 par le président de la République, François Hollande, en hommage aux victimes du 13 novembre. F. Hollande exprime ici la position officielle de l'État français sur les événements qui viennent de se dérouler.

Reprise de la phrase de la consigne et annonce du plan

Ces événements et ces documents témoignent du développement des guerres irrégulières au début du XXI^e siècle, ce que nous montrerons dans une première partie. Dans une deuxième partie, nous verrons en quoi ces guerres d'un genre nouveau remettent en cause la théorie clausewitzienne de la guerre.

I. Les attentats du 13 novembre 2015, expression des guerres irrégulières du XXI^e siècle

1. Les événements

- « La terreur à Paris » / « une série d'attaques terroristes » / « carnage » / « au moins 128 morts » (**doc. 1**) : violence de l'attaque qui a ciblé des **civils** attablés à des terrasses ou réunis dans une salle de concert.
- « la France [...] frappée lâchement, dans un acte de guerre organisé de loin et froidement exécuté » (**doc. 2**) : attentats-suicides perpétrés par des fanatiques instrumentalisés depuis des bases terroristes éloignées et éclatées. Les attaques contre les civils visent à semer « l'effroi » et à faire pression sur les gouvernements. Elles sont présentées comme des actes de guerre en ce qu'elles cherchent à déstabiliser les États.

2. Les assaillants

- « la haine, celle qui tue à Bamako, à Tunis, à Palmyre, à Copenhague, à Paris et qui a tué naguère à Londres ou à Madrid » (**doc. 2**) : un terrorisme international et déterritorialisé qui frappe aussi bien les sociétés occidentales que l'Afrique et le Moyen-Orient. En effet, les **djihadistes** visent tout autant les valeurs occidentales, qu'ils jugent contraires à leur « islam dévoyé qui renie le message de son livre sacré », que les États musulmans accusés de s'être alliés avec l'Occident.
- « Une horde d'assassins » / « le culte de la mort » (**doc. 2**) : des **combattants non professionnels**, recrutés dans les pays mêmes où sont commis les attentats, prêts à mourir au nom du **djihad** et qui deviennent ainsi des « martyrs ». L'**islamisme** (« fanatisme / ordre inhumain / obscurantisme ») a connu un fort développement depuis les années 1990. Il alimente un islam politique qui cherche à prendre le pouvoir dans certains pays (Frères musulmans en Égypte) ou à déstabiliser les gouvernements en place en semant le chaos.

3. Impact et réplique

- « une onde de choc internationale » (**doc. 1**) : les attentats ont un retentissement mondial et suscitent une réprobation générale. La menace terroriste n'a pas de frontière, elle touche tous les pays du monde et impose aux États et à l'ONU une réponse collective. En 2001, les États-Unis ont répondu par un changement de doctrine : la **guerre préventive contre le terrorisme**.
- « état d'urgence » / « renforts militaires à Paris » (**doc. 1**) / « nos policiers, nos gendarmes » / « mettre hors d'état de nuire les terroristes » / « défense des intérêts du pays » (**doc. 2**) : la réponse immédiate de la France est celle que connaissent tous les États touchés par le terrorisme, c'est-à-dire la mise en place d'un état d'urgence permettant la suspension d'un certain nombre de libertés individuelles au nom de la lutte contre le terrorisme. Police et justice enquêtent afin de mettre en évidence les complicités.
- « nos militaires, engagés sur des opérations difficiles, en Syrie, en Irak, au Sahel » (**doc. 2**) : dans la lutte globale contre le terrorisme, la France s'est engagée militairement soit dans le cadre de coalitions internationales comme en Syrie et en Irak, soit au titre d'opérations supervisées par l'ONU, comme l'opération Barkhane au Sahel.

II. Une remise en cause de la théorie clausewitzienne de la guerre ?

Carl von Clausewitz (1780-1831) est l'auteur d'un traité théorique sur la stratégie militaire, *De la guerre*, dans lequel il tente de déterminer la nature de la guerre qu'il définit comme « la continuation de la politique par d'autres moyens ». Ces écrits ont servi de cadre pour penser la guerre tout au long du XIX^e et du XX^e siècle. Les guerres irrégulières qui se multiplient dans le monde contemporain s'éloignent-elles du modèle théorique défini par Clausewitz ?

1. Guerre réelle / guerre absolue / petite guerre

- La guerre irrégulière est un combat idéologique qui cherche l'anéantissement de l'adversaire, sans en avoir forcément les instruments. Arme du pauvre, le terrorisme vise à semer l'effroi parmi les non-combattants, à faire plier les États en s'en prenant aux civils. Il fait planer la menace que l'ennemi, indéfinissable et sans visage, est partout.
- Une nouvelle forme de guerre ? La guerre irrégulière d'Al-Qaïda et Daech ne met pas aux prises des États mais des organisations terroristes qui prennent comme cibles soit des militaires en opération, soit des civils dans des sociétés pacifiques. En cela, elles échappent aux modèles de la « guerre réelle » et de la « guerre absolue » proposés par Clausewitz, mais pas complètement à celui de « petite guerre », notion utilisée pour désigner la guérilla des Espagnols contre les armées napoléoniennes au début du XIX^e siècle.
- La montée aux extrêmes : sous-tendue par un message religieux radical, Al-Qaïda et Daech n'en ont pas moins un but politique (« Que veulent les terroristes ? Nous diviser, nous opposer, nous jeter les uns contre les autres », **doc. 2**) : semer la division dans des sociétés occidentales multiculturelles, pluri-religieuses mais sécularisées. Les djihadistes, qui acceptent de mourir pour leur cause, cherchent à faire le plus de victimes possible (« carnage »). On peut y voir la montée aux extrêmes décrite par Clausewitz dans le cadre de la guerre absolue.

2. Une guerre de propagande 2.0

- Pour diffuser leur message, les organisations terroristes disposent d'armes de propagande que Clausewitz ne pouvait envisager. Le 11 septembre 2001, les attentats contre les États-Unis sont vécus en direct à la télévision dans le monde entier.
- À chaque nouvel attentat, les djihadistes enregistrent des messages d'allégeance aux différentes organisations terroristes et les diffusent sur les réseaux sociaux.
- La guerre irrégulière impose des réponses sur tous les fronts : intérieur (police, justice, **doc. 2**) et extérieur (militaire, **doc. 2**). Elle rend le retour à la paix beaucoup plus difficile dans la mesure où l'objectif politique des djihadistes est inatteignable, et que la réponse ne peut être en retour qu'une guerre d'anéantissement.